

CONTRAT DE VOLONTARIAT NATIONAL

Entre :

(Nom de l'Organisation),
(Type d'organisation : Gouvernementale/Non-Gouvernementale), (Adresse),
(N° de téléphone), (E-mail),
(ci-après dénommée "l'Organisation")

ET

(Nom du Volontaire/Volontaire),
(Adresse],
(N° de téléphone),
(E-mail),
(ci-après dénommé(e) "le/la Volontaire")

Préambule :

L'Organisation souhaite engager le/la Volontaire pour réaliser une mission d'intérêt général, tout en assurant la promotion de l'égalité des genres et l'inclusion sociale. Ce contrat définit les termes et conditions de cette mission.

1. Objet du Contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les termes et conditions du volontariat national que le/la Volontaire s'engage à effectuer au sein de l'Organisation pour la mission de (description de la mission).

2. Durée du Contrat

Le contrat est conclu pour une durée déterminée de (durée) mois, commençant le (date de début) et se terminant le (date de fin). Ce contrat peut être renouvelé par accord mutuel des deux parties.

3. Conditions de Travail

- Horaires de Travail : Le/la Volontaire s'engage à travailler (nombre d'heures) heures par semaine selon un horaire convenu avec l'Organisation.
- Lieu de Travail : La mission sera réalisée à (lieu de travail) ou à tout autre lieu convenu par les parties.

4. Rémunération et Avantages

Le volontariat est une activité non rémunérée. Toutefois, l'Organisation s'engage à fournir les avantages suivants :

- Indemnité de transport : (montant) FCFA par mois.
- Indemnité de repas : (montant) FCFA par jour.
- Assurance : Couverture des risques liés à la mission.

5. Formation et Suivi

L'Organisation s'engage à fournir une formation initiale et continue au/à la Volontaire pour lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Un superviseur sera désigné pour assurer le suivi et l'accompagnement du/de la Volontaire.

6. Égalité de Genre et Non-Discrimination L'Organisation s'engage à promouvoir l'égalité des genres et à assurer un environnement de travail inclusif et respectueux. Aucune discrimination basée sur le genre, l'origine, l'âge, le handicap, la religion ou toute autre caractéristique personnelle ne sera tolérée.

7. Obligations du Volontaire/De la Volontaire

- Compétence et Diligence : Le/la Volontaire s'engage à exécuter ses tâches avec compétence et diligence.
- Respect des Consignes : Le/la Volontaire respectera les consignes et directives de l'Organisation.
- Confidentialité : Le/la Volontaire s'engage à maintenir la confidentialité des informations de l'Organisation pendant et après la réalisation de la mission.

8. Résiliation

Ce contrat peut être résilié par l'une des parties avec un préavis de (nombre de jours) jours. En cas de faute grave ou de non-respect des conditions du contrat, la résiliation peut être immédiate.

9. Assurances

L'Organisation assure la couverture des risques professionnels liés à l'exécution des tâches par le/la Volontaire.

10. Règlement des Différends

En cas de différend résultant de ce contrat, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable. À défaut, le différend sera soumis à la juridiction compétente de (lieu).

11. Dispositions Générales

- Modifications : Toute modification du présent contrat doit être faite par écrit et signée par les deux parties.

- Intégralité du Contrat : Le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et remplace tous les accords antérieurs, écrits ou oraux.
- Loi Applicable : Ce contrat sera régi et interprété conformément aux lois de (pays/état).

Date :

Signatures :

(Nom, Titre)

Pour l'Organisation

([Nom, Titre)

Pour le/la Volontaire